

DEMANDE D'ACCRÉDITATION

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de nous retourner ce document rempli en nous indiquant le nombre de personnes ainsi que leur rôle pour votre reportage (4 maximum par équipe)

Nom	Prénom	Nom du média	Type de reportage	Tél. portable

Afin de compléter votre demande, nous vous demandons de prendre note des infos ci-jointes ainsi que de remplir le questionnaire suivant :

Je souhaite obtenir un dossier avec le programme + plaque + timing complet	OUI ☐	NON ☐
Je souhaite une chasuble officielle (caution 50 € par chèque sur place)	OUI ☐	NON, j'ai la mienne ☐
Je déclare l'utilisation d'un drone : <i>immat. + modèle + poids</i> : _____	OUI ☐	NON ☐
J'ai pris connaissance de la note sur les accréditations (p. 2)	OUI ☐	NON ☐

Les documents suivants seront indispensables pour la validation de votre demande

Décharge de responsabilité à remplir suivant le modèle joint (1 décharge pour chaque personne) ☐

ET AUSSI : en cas d'accréditation annuelle FFSA

Une copie de votre Licence Média FFSA 2025 + n° de chasuble 2025 ☐

Attestation d'Assurance **RC Professionnelle**, précisant vos garanties accident dans cette discipline ☐

OU BIEN : en cas d'accréditation ponctuelle pour ce rallye

Un justificatif de votre activité professionnelle (SIRET / inscription INSEE... etc.) ☐

Attestation d'Assurance **RC Professionnelle**, précisant vos garanties accident dans cette discipline ☐

**Tous ces documents doivent être envoyés par mail
AVANT LE MERCREDI 19 NOVEMBRE 2025 minuit à l'adresse suivante :**

secretariat.asaca@gmail.com

Après validation, vous pourrez récupérer votre dossier vendredi 28 Novembre 2025
à partir de 10h au Gymnase de St-André de l'Eure.

Votre contact en cas de besoin : Laurent - 06 18 33 09 62

NOTE IMPORTANTE

Le comité d'organisation du Rallye TT Plaines et Vallées sera heureux de vous accueillir pour cette 51^e Édition, que vous soyez journalistes, photographes ou vidéastes, représentant les médias nationaux ou régionaux.

Suite au développement médiatique que permet le web, beaucoup de reporters ou photographes seront présents. Toutes ces personnes seront les bienvenues. Toutefois, dans le but d'optimiser l'organisation et d'éviter les risques d'accidents, nous vous demanderons de respecter les règles de l'organisation. Dans le cadre du Championnat de France des Rallyes Tout Terrain, il est demandé aux photographes et aux vidéastes de prendre connaissance des conditions suivantes :

- **Accréditations**

Devant le nombre croissant de nouveaux médias représentant les sites web, les reporters ne possédant ni licence média FFSA 2025 (+ chasuble numéroté), ni accréditation fournie par un service de presse officiel (lettre accréditive + RC Pro), devront être en mesure de fournir au minimum un justificatif d'assurance professionnelle (RC Pro) qui couvre l'exercice de leurs fonctions dans la discipline du sport automobile et un justificatif d'activité (SIRET) ; à défaut, aucune accréditation ne sera délivrée sans la présentation de ces documents.

L'organisation se garde le droit de refuser une demande, même complète et en règle, dans le cas où une personne (physique ou morale) se serait mal comportée au niveau de la sécurité, des autorités, des commissaires, de l'organisation ou d'autres personnes impliquées dans le rallye.

- **Images et productions**

En échange de l'accréditation fournie par l'organisation, vous serez gré de nous remettre une copie de votre production sans participation financière. Un crédit vous mentionnera comme auteur. Vous resterez toujours propriétaire de vos clichés, tous les droits vont être réservés.

- **Décharge de responsabilité**

Pour toute demande d'accréditation il vous est demandé de remplir le document de décharge de responsabilité des organisateurs ci-dessous. Ce document sera à remettre avec votre dossier.

- **Identification**

Un badge « MÉDIA ACCRÉDITÉ » vous sera remis le vendredi matin avant le début des épreuves : son port, combiné à celui d'une chasuble FFSA ou aux normes (vert foncé + double bandes), est obligatoire durant toute la durée de l'événement.

Les forces de l'ordre ainsi que les officiels de l'épreuve sont informés de ces conditions obligatoires. Toute personne n'ayant pas de chasuble officiel et son badge se verra mis en demeure de quitter le rallye et ne pourra prétendre à une nouvelle accréditation.

L'accréditation, le badge ou chasuble ne vous autorise pas à être dans les endroits interdits au public, suivant les normes de sécurité édictées par la FFSA depuis 2013.

Conscients du travail important que vous effectuez pour la promotion des rallyes, ces précautions ne sont pas prises pour restreindre le cadre de votre travail, mais pour que le rallye se déroule le mieux possible, dans l'intérêt de tous.

MERCI POUR VOTRE INTÉRÊT

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Le comité d'organisation du 51^{ème} Rallye Tout Terrain Plaines et Vallées tient à préciser que :

Seuls les médias possédant une licence + chasuble Média FFSA 2025, ou une carte de presse nationale (ou étrangère) représentant un média accrédité, pourront œuvrer dans le cadre du Rallye.

Les personnes ne satisfaisant pas à ces conditions seront tenues de présenter :

- Une preuve de leur activité professionnelle (justificatif INSEE, RCS, SIRET etc...), et une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle (RC Pro), précisant leurs garanties en cas d'accident couvrant l'exercice de leurs fonctions dans la discipline du sport automobile.

Je soussigné :

Nom, Prénom :

.....

Média représenté :

.....

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone portable :

.....

Adresse email :

.....

Je m'engage sur l'honneur :

- **À ne pas attenter d'actions judiciaires ou pénales** à l'encontre de l'organisation, des représentants du Rallye Plaines et Vallées ou de l'ASACA, si un accident ou un incident survient pendant le déroulement de l'épreuve.
- **À respecter les consignes de sécurité**, à me mettre d'accord avec les Officiels (commissaires) représentant la FFSA, pour déterminer l'endroit propice pour exercer mon travail avec le plus de sécurité possible.
- **À porter le badge délivré par le service de presse du Rallye et une chasuble fluorescente.** L'Officiel, l'organisation ou un membre des forces de l'ordre se réserve le droit de refuser l'autorisation d'accès en cas d'absence de toute preuve d'accréditation.

En aucun cas, l'Association et les Officiels du Rallye du Plaines et Vallées ne seront responsables de mon insécurité pendant le déroulement de l'épreuve. Par le non respect de ces règles, je renonce à une nouvelle accréditation les années suivantes.

- **Je m'engage auprès de l'ASACA** à faire parvenir le fruit de mon travail sur l'événement (photos, vidéos, articles de presse, lien média, etc...) à : secretariat.asaca@gmail.com

Par la présente j'accepte la convention entre moi, le signataire, et l'Organisation du 51^{ème} Rallye Plaines et Vallées.

Fait à

Le

Signature de l'intéressé